

JEUDI 24 JUIN

PUBLIC, PRIVÉ, ENSEMBLE, MANIFESTONS POUR LES RETRAITES, LES SALAIRES, L'EMPLOI, L'ÉDUCATION



Le choix par le gouvernement et sa majorité d'une politique de régression et d'injustice sociale nécessite plus que jamais de coordonner les luttes et d'agir dans l'unité tant sur le plan interprofessionnel qu'éducatif.

Le 24 juin, l'intersyndicale (CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA) appelle les salariés du public et du privé à se mobiliser par les grèves et les manifestations pour l'emploi, les salaires, les retraites et l'avenir de la jeunesse.

Retraites

Le gouvernement a fait connaître ses choix : refus d'augmenter les financements en dehors d'une concession symbolique, **allongement de la durée de l'activité professionnelle par le double moyen de l'augmentation de la durée de cotisation et du report de l'âge de la retraite, entraînant de fait une nouvelle baisse des pensions.**

Salaires/emploi

Le gouvernement vient d'annoncer, au nom d'une prétendue équité, l'alignement du taux de prélèvement des pensions du public sur le privé, ce qui coûterait **une journée de salaire par mois à chaque fonctionnaire.**

Par ailleurs il poursuit sa politique de suppressions massives d'emplois : **34000 nouvelles suppressions de postes en 2011 dans la Fonction Publique** (soit plus de 135 000 postes de fonctionnaires supprimés de 2007 à 2011) dont **17000 dans l'Éducation Nationale !**

Les salariés du public et du privé, avec la majorité des organisations syndicales tiennent bon, refusant le jeu de la division. Ils savent que l'unité est indispensable pour faire reculer le gouvernement, et que la réforme prévoit des régressions pour tous et toutes : affaiblir les uns ne fait pas gagner les autres. Le choix de société implique des mobilisations très fortes, si l'on veut imposer des choix économiques et un partage des richesses plus favorables aux salariés. **Après le succès des manifestations du 27 mai, le SNES appelle la profession à se mobiliser et à manifester massivement avec les salariés du public et du privé.**

L'intersyndicale rappelle que :

- la remise en cause de l'âge légal à 60 ans est inacceptable et injuste, en particulier elle fait porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler tôt et les travailleurs et travailleuses les plus précaires ;
- la question des nouvelles ressources reste pleine et entière ;
- l'explosion du chômage, notamment pour les jeunes et les seniors, nécessite une autre politique de l'emploi.

Le SNES continuera, avec la FSU, à peser pour la poursuite rapide d'actions unitaires de grande ampleur afin d'imposer d'autres choix pour les retraites, les salaires et l'emploi dès septembre, période où seront débattus les projets de réformes des retraites.

Nous étions près d'un million en grève et dans les manifestations le 23 mars et le 27 mai.

**SOYONS PLUS NOMBREUX ET PLUS FORTS ENCORE
DANS LES MANIFESTATIONS LE 24 JUIN POUR
DEFENDRE NOS RETRAITES ET LES PENSIONS DE LA
FONCTION PUBLIQUE, POUR L'EMPLOI ET LES SALAIRES,
POUR LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION ET POUR LE 2ND DEGRÉ.**

Et dans l'éducation ?

Les recettes éducatives du gouvernement...

...le démantèlement de l'école en 13 fiches !

Derrière le masque d'un dialogue autoproclamé avec les parents, les élèves et les personnels, le ministre, dans sa communication interne avec les recteurs, explique avec cynisme comment supprimer des milliers de postes de 2011 à 2013. **En 13 fiches, tout est dit** : « rationalisation » (entendez réduction, voire destruction) de l'offre de formation, augmentation du nombre d'élèves par classe, réduction des décharges statutaires (avant la remise en cause des obligations de service des enseignants ?), « optimisation du remplacement », suppression des IDD, fermeture des petits collèges ruraux... pour le 1^{er} degré diminution de la scolarisation des 2 ans, suppression des RASED... et pour finir, la réforme des lycées à laquelle est consacrée la fiche n°10. Autant d'aveux des objectifs réels des réformes, n'en déplaisent à ceux qui ont cru (ou voulu croire) aux fondements pédagogiques des réformes du 2nd degré.

L'implantation des stagiaires... ou comment brader la formation des maîtres !

Depuis que le SNES a appelé à s'opposer au nouveau dispositif de "formation" des stagiaires et à refuser d'être tuteur dans ces conditions, pétitions et courriers ont été envoyés par milliers aux Recteurs et aux IPR. Face à tant de difficultés pour trouver des tuteurs volontaires, le ministre doit prendre la mesure du rejet de son projet. Il doit entendre notre profession et mettre en place une réelle formation professionnelle pour les lauréats des concours.